

visarte
berufsverband visuelle kunst • schweiz
société des artistes visuels • suisse
società delle arti visive • svizzera
visual arts association • switzerland



RAPPORT ANNUEL 2013
PERSPECTIVES 2014

Vue d'ensemble**Avant-propos****I Généralités**

1. Structure de visarte – association professionnelle des arts visuels
2. Statistiques au 1.1.2013

II Organes de visarte.suisse et leurs activités en 2012

1. Assemblée des délégués
2. Conférence des présidents
3. Comité central et ses dicastères
 - 3.1 Présidence
 - 3.2 Affiliations
 - 3.3 Affaires sociales
 - 3.4 Genres, minorités et droit
 - 3.5 Art et bâtiment
 - 3.6 Communication
 - 3.7 Finances
 - 3.8 Formation
4. Poste administratif
5. Commissions permanentes
 - 5.1 Commission d'admission
 - 5.2 Commission de la formation
 - 5.3 Commission des finances
 - 5.4 Collectif Communication
 - 5.5 Rédaction Art suisse
 - 5.6 Commission des statuts
 - 5.7 Collectif droit de suite
6. Dominantes de la politique culturelle
 - 6.1 Convention sur les prestations OFC
 - 6.2 Pro Helvetia
 - 6.3 Collectif Art visuel
 - 6.4 Droit de suite
 - 6.5 International Association of Art (AIAP/IAA) et Culture Action Europe (CAE)

III Prestations de service

1. Institutions sociales
 - 1.1 Fondation caisse d'indemnité journalière pour les artistes visuels suisses
 - 1.2 Fonds de soutien pour les artistes visuels suisses
 - 1.3 Caisses de pensions
 - 1.4 Assurances
 - 1.5 Conseil juridique
 - 1.6 Conseil fiscal
2. Maisons d'atelier/séjours de création
 - 2.1 Fondation Samuel Buffat, Genève
 - 2.2 Fondation Eduard Bick, Tessin
 - 2.3 Fondation Sciarredo, Tessin
 - 2.4 Atelier à la Cité Internationale des Arts, Paris
3. Publications/site Internet

- 3.1 Art suisse
- 3.2 Info-Bulletin
- 3.3 Lettre du président central
- 3.4 Site Internet www.visarte.ch
- 3.5 Newsletter électronique
- 3.6 Médias sociaux (Facebook)

IV Collaborations

1. Suisseculture et Suisseculture Sociale
2. ProLitteris
3. Groupe de travail droit d'auteur AGUR et groupe de suivi
4. Collectif Art visuel

V Projets

1. KiS (art dans le contexte social) – Prix de la médiation artistique en Suisse
2. Propagande d'adhésion
3. Manifestations
 - 3.1 Journée des impôts

VI Résumé et perspective 2013

1. Résumé
2. Perspective 2013
 - Sécurité sociale et prestations de service
 - Module de formation Sécurité sociale
 - Centre Art et bâtiment
 - KiS (art dans le contexte social) – Prix de la médiation artistique en Suisse
 - Propagande d'adhésion
 - Politique culturelle
 - KUOR

Avant-propos

2012 a été une année très remplie, car diverses thématiques complexes ont occupé le Comité central et le Poste administratif. Et ces travaux ont porté leurs fruits: la première convention sur les prestations avec l'OFC a été signée pour trois ans, elle débouche sur une nette augmentation des subventions fédérales pour l'association. Le grand projet de visarte, le centre Art et bâtiment, a été mis sur les rails avec le nouveau responsable de dicastère. Tout d'abord, une banque de données de recensement des projets Art et bâtiment sera programmée et dès 2013, le premier PRIX VISARTE sera décerné. A l'interne, les groupes régionaux et le Comité central ont discuté des structures de visarte et des divers souhaits et besoins d'une éventuelle réforme structurelle. Bilan après plusieurs discussions : il n'y a pas lieu d'engager de réforme structurelle en principe, mais il y a des mesures à prendre dans le domaine de la direction et des

Comités de certains groupes en vue d'un plus haut degré de professionnalisation. A cet effet, visarte.suisse fournira son aide. La question centrale de politique culturelle de l'année dernière était la lutte contre l'utilisation illégale d'œuvres protégées par le droit d'auteur sur Internet. Visarte peut défendre les intérêts des artistes visuels dans le cadre du groupe de travail Droit d'auteur (AGUR).

I GÉNÉRALITÉS

1. Structure de visarte – association professionnelle des arts visuels

L'association professionnelle visarte comprend 17 groupes régionaux. Le groupe quex a été dissous par l'Assemblée des délégués le 2 juin 2012. Le groupe Paris a dû être dissous au 31 décembre 2012 car il ne remplissait plus ses obligations statutaires depuis des années, malgré plusieurs avertissements, et ne payait pas ses cotisations de membre. L'Assemblée des délégués du 2 juin a décidé la dissolution du groupe, à moins qu'il ne remplisse ses obligations avant la fin de l'année, ce qu'il n'a pas fait. Les membres de visarte.paris sont de ce fait devenus automatiquement membres indépendants, ils en ont été informés par écrit et ont bénéficié d'un délai de résiliation exceptionnel. Les membres actifs indépendant ne font partie d'aucun groupe régional.

2. Statistiques au 1.1.2013

Effectif des membres au 1.1.2013:

Membres actifs : 2348; dont 1209 femmes et 1139 hommes

Indépendants, c'est-à-dire membres exclusivement nationaux : 173

Newcomers : 95; dont 59 femmes et 36 hommes

Membres donateurs : 543

Membres d'honneur : 16

Architectes : 134

Nouvelles affiliations de membres actifs 2012 : 61

Nouvelles affiliations de newcomers 2012 : 34

II ORGANES DE VISARTE.SUISSE ET LEURS ACTIVITÉS EN 2012

1. Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués ordinaire a eu lieu le 1^{er} juin 2012 au Musée Fernet Branca de Saint-Louis près de Bâle (F), elle était organisée en collaboration avec le groupe visarte.basel. Les finances ne sont plus matière à discussion et tant les comptes annuels 2011 que le budget 2012 ont été adoptés à l'unanimité.

Le successeur de Kathrin Frauenfelder (dicastère Art et bâtiment), qui a démissionné il y a un an, est l'historien de l'art et commissaire d'exposition Christoph Doswald. Le CC a été chargé de préparer une réforme structurelle.

La veille, les membres avaient visité l'exposition au musée et dîné à la Salle des portes.

2. Conférence des groupes / conférence des présidents

Les 17 mars et le 21 septembre, les responsables des groupes et le Comité central se sont réunis pour une conférence des groupes et une conférence des présidents (conférence extraordinaire des groupes) au poste administratif de Zurich et au Progr Bern. Il s'agissait de la discussion sur la structure de visarte, que l'Assemblée des délégués avait chargé le CC de traiter. Le 21 septembre, au Progr de Bern et avec le concours de Béatrice Wertli, divers modèles structurels ont été discutés.

3. Comité central et ses dicastères

En 2012 le Comité central a tenu 4 réunions et une session à huis-clos de deux jours.

Répartition des mandats et des sièges :

Culture Action Europe (CAE) : Alex Meszmer

Conseil de fondation Bick : Heinrich Gartentor, Sergio Magnoni et Regine Helbling

Conseil de fondation Buffat : Sergio Magnoni, Heinrich Gartentor, Thierry Feuz et Regine Helbling

Conseil de fondation Sciarredo : Urs Dickerhof

Conseil de fondation Caisse d'indemnité journalière : Eva-Maria Würth

Conseil de fondation Fonds de soutien :

Eva-Maria Würth

Visarte Atelier Paris : Heinrich Gartentor, Urs Dickerhof,

Thierry Feuz, Alex Meszmer, Natalia Schmuki, Eva-Maria Würth et Regine Helbling
 Comité de Suisseculture : Regine Helbling
 Comité de Suisseculture Sociale : Regine Helbling
 Comité de ProLitteris : Regine Helbling
 Procédure de reconnaissance Arts visuels de l'école de design de St-Gall : Edi Aschwanden représente visarte.

3.1 Présidence, Heinrich Gartentor, Horrenbach

Le président central est chargé de la direction stratégique de l'association. Il la représente vis-à-vis de l'extérieur, assure le suivi des affaires courantes, est membre de la Commission des finances (avec Sergio Magnoni et Regine Helbling), du collectif Communication (avec Alex Meszmer et Regine Helbling) et de la commission des statuts (avec Natalia Schmuki et Regine Helbling). Il siège d'office aux Conseils des fondations Buffat et Bick.

Le président central est le premier interlocuteur de la direction administrative, il prépare avec elle les réunions du Comité central et les préside, de même que les conférences des groupes et l'Assemblée des délégués.

L'année a été consacrée au contrat de prestations avec l'Office fédéral de la culture (OFC) pour la période 2013-2016 (cf. 6.1) et à la réforme structurelle. Les rendez-vous ont été extraordinairement nombreux à requérir la présence du président central : 65 contre 42 l'année précédente. Mais cela semble exceptionnel, car les projets se sont accumulés : réunions de préparation pour les banques de données : (administration des membres, Art et bâtiment, archives visarte), la réforme structurelle, le droit de suite, les 150 ans en 2015/2016 (18 réunions, 1 l'année précédente).

En 2012 il y a eu 5 réunions du CC, y c. une session à huis-clos de deux jours, (5 l'année précédente), 1 conférence des présidents (0), 1 conférence des groupes (1) et l'Assemblée des délégués (1). En plus des 13 réunions (8) liées aux obligations mentionnées ci-dessus, 5 réunions (8) se sont tenues avec pour thème le message sur la culture 2012–2015 (cf. 7.1), 3 (0) sur le message sur la culture 2016–2019 (cf. 6.3) et 8 réunions (13) sur divers autres questions de visarte. Le président central a pris part au Forum pour la culture et l'économie de St-Gall, donné des exposés / discours sur l'art et visarte et participé à des podiums (9 manifestations, 4 l'année précédente). Il a rédigé des textes / colonnes pour divers médias. Le président central a dirigé en sus le jury de l'atelier Paris.

3.2 Affiliations, responsable Thierry Feuz, Genève

La Commission s'est réunie le 14 avril et le 17 novembre 2012 à Zurich. Elle a traité 105 dossiers, parmi lesquels 61 ont donné lieu à l'accueil de nouveaux membres.

Par ailleurs 34 newcomers se sont inscrits. Les newcomers ne remplissent les conditions d'affiliation qu'en partie dans un premier temps. Ils peuvent être membres pendant trois ans à un tarif préférentiel et avec une réduction des prestations avant de présenter leur candidature de membres actifs.

3.3 Affaires sociales, Responsable Eva-Maria Würth, Zurich

1. Nouvelles des fondations :

Eva-Maria Würth représente visarte.suisse aux Conseils de fondation du fonds de soutien pour les artistes visuels suisses et de la caisse d'indemnité journalière des artistes visuels.

L'année dernière, les conseils de fondation ont tenu chacun deux réunions. Les deux fondations reposent sur des bases financières solides grâce à l'engagement de Swiss Life – qui gère la caisse d'indemnité journalière et le fonds de soutien gratuitement. Les prescriptions de présentation des comptes de la caisse d'indemnité journalière sont fixées principalement par l'Office fédéral de la santé publique et ne cessent d'augmenter, ce qui accroît le travail d'administration de la caisse d'indemnité journalière. Une des suites de la crise des marchés financiers est que diverses lois sont mises à jour, autrement dit durcies. Cela concerne également le domaine de la législation relative à la santé. La charge administrative que cela entraîne à la caisse d'indemnité journalière n'est pas négligeable. En effet, il a fallu mettre à jour l'acte de fondation et le règlement de la caisse d'indemnité journalière et compléter le règlement des placements d'après les nouvelles dispositions.

A la réunion d'automne, le Conseil de fondation a relevé l'indemnité journalière de CHF 23.– à CHF 30.– avec effet à partir du 01.01.2013, ce qui représente une nette amélioration pour les assurés.

2. Caisse de pensions

En 2012 la tâche principale en matière de caisse de pensions a été d'initier les étudiants de diverses écoles d'art aux questions de sécurité sociale lors de séminaires de plusieurs jours, avec pour dominantes le système suisse d'assurances sociales, les risques pour les créateurs (économiques, sociaux et pour la santé), la prévoyance-vieillesse, l'assurance invalidité et la

nouvelle ordonnance sur l'AVS. Depuis 2009, les membres actifs de visarte ont le droit de s'assurer facultativement à une Caisse de pensions. Cette offre de prestations créée par visarte ouvre la voie vers de grandes améliorations en matière de sécurité sociale. L'année dernière, quelques membres se sont affiliés à une caisse.

3.4 Genre, minorités et droit, Responsable Vice-présidente Natalia Schmuki, Berne

Au cours de l'exercice, il a fallu vérifier certains statuts, procéder à des évaluations juridiques de document du poste administratif et rédiger des documents juridiques (contrats, rédaction de clauses, etc.) pour visarte. Natalia Schmuki a également participé à des réunions ayant trait aux fondations associées à visarte, accompagné certains projets, remis des estimations juridiques, fourni des renseignements et des adresses au Poste administratif et aux membres, et participé à diverses sessions juridiques sur mandat de visarte.

3.5 Art et bâtiment, Responsable Christoph Doswald, Hinterbuchenegg

Le dicastère Art et bâtiment est confié depuis l'automne 2012 à l'historien de l'art et publiciste Christoph Doswald, qui a été élu le 1^{er} juin 2012 par l'Assemblée des délégués. Le concept actuel a été remanié et un mandat de programmation d'une banque de données pour Art et bâtiment/Art dans les espaces publics a été octroyé à Hans Wermelinger, le programmeur de la banque de données des membres dès l'origine.

3.6 Communication, responsable Alex Meszmer, Pfyn

Le Collectif Communication a présenté sa proposition de nouveau journal des membres à l'AD : elle a été approuvée en principe. Comme le financement de la revue des membres n'est pas possible sans participation des groupes, ceux-ci ont été chargés de réfléchir à leur mode de participation. Le CC devait dresser un modèle de financement. Mais jusqu'ici, la situation financière n'a pas encore pu être éclaircie, les groupes sont plutôt réservés sur la question de verser une contribution au journal des membres.

3.7 Finances, responsable Sergio Magnoni, Epalinges

Visarte a changé encore une fois de comptable au début de 2012. Désormais, le cabinet de révision et de

droit fiscal Lienhard SA est chargé de la comptabilité. Dès la première année, il était clair qu'elle était tenue de manière exemplaire par la collaboratrice en charge. La tâche est devenue nettement plus légère pour le poste administratif, les écritures se font rapidement, avec soin et simplicité. La comptabilité du personnel fonctionne également très bien. Le nouveau programme de compensation a fait ses preuves et il permet aussi désormais de gagner du temps dans la comptabilité des débiteurs. Cette année, visarte a pu constituer des provisions pour des cas juridiques exemplaires et pour la nouvelle banque de données des membres, dont la programmation en 2013 sera une lourde tâche.

3.8 Formation, responsable Urs Dickerhof, Bienne

En 2012, le travail de la Commission de la formation s'est volontairement concentré sur des discussions de fond avec Philippe Sablonier, qui a organisé le module de formation «sécurité sociale» à la Fachhochschule Nordwestschweiz de Bâle et à la Hochschule für Design und Kunst de Lucerne. En revanche, la manifestation prévue à la F+F Schule für Kunst und Mediendesign de Zurich a été reportée à 2013. La journée d'information et atelier «L'art de la déclaration d'impôt» à F+F Schule für Kunst und Mediendesign de Zurich a été un plein succès. Faute de place, il a fallu refuser de nombreuses personnes intéressées, qui pourront assister à la réédition du printemps 2013. Edi Aschwanden est toujours représentant de visarte dans la procédure de reconnaissance Arts Visuels de la Schule für Gestaltung de St-Gall. Ce mandat dure encore jusqu'en janvier 2014.

4. Poste administratif, Responsable Regine Helbling, Directrice administrative, Zurich

Rien n'a changé aux effectifs de personnel du poste administratif en 2012. Regine Helbling, Directrice administrative, dirige le poste administratif à un taux d'occupation de 80 %. L'assistante du poste administratif, Cornelia Mattich, travaille à 70 % pour l'association. Le poste de collaboratrice scientifique de Sara Izzo (40 %) a été reconduit pour un an en octobre 2012. En 2012, il a été question avant tout de l'élaboration et des négociations du contrat de prestations avec l'Office fédéral de la culture (OFC) pour l'année 2013 à 2015 (cf. II 6.1). il a fallu dresser diverses analyses et motiver le besoin en financement accru. L'introduction de la nouvelle carte de membre et AIAP,

que le poste administratif établi désormais pour tous les membres, a été un autre projet important. 817 nouvelles cartes ont été établies avant la fin de l'année. Par ailleurs, la discussion sur les structures de visarte et sur une éventuelle réforme structurelle ont occupé les ressources.

5. Commissions permanentes

5.1 Commission d'admission

La Commission d'admission se composait en 2012 de : Thierry Feuz (CC, visarte.genève, présidence depuis mai 2011), Cornelia Ackermann (visarte.aargau), Irène Zdoroveac-Buffat (visarte.basel), Gianin Conrad (visarte.graubünden), Christian Herter (visarte.zentralschweiz), Patricia Jacomella Bonola (visarte.ticino), Nikolaus Loretan (visarte.oberwallis), Andreas von Gunten (visarte.bern) et Alex Zwalen (visarte.zürich).

5.2 Commission de la formation

Les membres de la Commission de la formation ne se sont pas réunis en 2012, car l'essentiel du travail était le module de formation proposé à la Hochschule Nordwestschweiz et à la Hochschule Luzern. Les membres sont toujours Urs Dickerhof (Présidence), Rambert Bellmann, Sandi Paucic, Christoph Schelbert et Eva-Maria Würth (CC).

5.3 Commission des finances

La Commission des finances a préparé les affaires financières de l'association et établi le budget. Elle se compose de Sergio Magnoni (CC, Présidence), Heinrich Gartentor (président central) et Regine Helbling (direction administrative).

5.4 Collectif Communication

Le collectif Communication a été fondé en automne 2009, il a entrepris son travail en 2010 et se compose de Alex Meszmer (CC, Présidence), Heinrich Gartentor (président central), Salomé Bäumlín (visarte.bern), Daniel Gämperle (visarte.jura), Christian Jelk (visarte.vaud), Enrico Luisoni (visarte.basel), Regine Helbling (poste administratif).

5.5 Rédaction Art suisse

Alex Meszmer et Regine Helbling sont responsables de la conception et de la rédaction d'Art suisse. La rédaction iconographique et la composition

formelle du cahier « artistes en mouvement » ont été confiées à Cornelia Mattich.

5.6 Commission des statuts

La Commission des statuts siège sous la direction de Natalia Schmuki. Elle a pour tâche d'examiner les statuts et les modifications des statuts des groupes. Les membres sont Heinrich Gartentor et Regine Helbling, qui ont vérifié les statuts de trois groupes en 2012.

5.7 Collectif droit de suite

Au Collectif droit de suite, Heinrich Gartentor et Regine Helbling représentent visarte.suisse, Ernst Hefti, Werner Stauffacher et Alexandra Maurer ProLitteris, et Bettina Mutter (Dynamics) est lobbyiste.

6. Dominantes de politique culturelle

6.1 Convention sur les prestations OFC

En 2012, une convention sur les prestations de trois ans a été négociée pour la première fois avec l'OFC, comme le prévoyait le message sur la culture 2012–2015. Comme la mise en œuvre du message prenait du retard, les subventions pour 2012 ont été maintenues pour un an au même montant qu'en 2011, de sorte que la convention sur les prestations a pu être bien préparée. Pour la Directrice administrative, remplir tous les questionnaires et les formulaires de l'OFC avec toutes les indications et dresser les analyses requises (analyse SWOT, analyse des champs de force) et les stratégies (stratégie quadriennale) a été une lourde tâche. En automne, un entretien oral sur les objectifs pour les années 2013–2015 a eu lieu. Le président central a été très impliqué dans ces travaux au niveau stratégique. Mais le jeu en a valu la chandelle, car visarte reçoit de l'OFC CHF 70 000 de plus par an pour 2013 et 2014 et CHF 95 000 de plus pour 2015. Cela permet à visarte de lancer enfin les grands projets tels que le Centre Art et bâtiment et le renouvellement de la banque de données des membres, et de rattraper des années de retards d'investissement.

6.2 Pro Helvetia

Plusieurs discussions ont eu lieu d'une part avec le directeur, d'autre part avec le responsable des arts visuels de Pro Helvetia. Dans le contexte des déclarations de l'ancien directeur sur le paysage culturel suisse et les artistes suisses, visarte et Suisseculture

ont critiqué le Conseil de fondation de Pro Helvetia, qui a réagi par une invitation à une discussion. Heinrich Gartentor et Regine Helbling y ont participé. La discussion avec la chef de l'encouragement de l'art a porté sur l'encouragement de la relève des arts visuels. Cet échange deviendra régulier à l'avenir.

6.3 Collectif Art visuel

En 2012, le Collectif Art visuel a été formé pour la première fois. Il a pour but de réunir tous les intervenants des arts visuels et d'élaborer à l'avance une note de positionnement collective pour le message sur la culture 2016–2019. Cette note sera adressée au printemps 2013 aux commissions de la science, de l'éducation et de la culture (SEC) des deux Chambres ainsi qu'à des parlementaires choisis. Rappel : les arts visuels ont perdu 28 % de leurs subventions sur la période 2012–2015. Heinrich Gartentor et Regine Helbling siègent au groupe de travail.

6.4 Droit de suite

Le droit de suite progresse. Trois réunions se sont tenues sur la question avec ProLitteris et une lobbyiste, afin de déterminer la faisabilité politique et la voie à suivre. De plus, le droit de suite a été présenté en mai à la session des droits d'auteur à Berne. Heinrich Gartentor et Regine Helbling siègent au groupe de travail.

6.5 International Association of Art (AIAP/IAA) et Culture Action Europe (CAE)

En 2012, la General Assembly d'IAA Europa s'est tenue à Istanbul, Regine Helbling et Alex Meszmer y ont participé. Les discussions importantes ont porté sur la mauvaise situation financière d'IAA Europe et d'IAA World, l'introduction de la nouvelle carte IAA et du premier World Art Day en 2012. En novembre 2012, Alex Meszmer a participé à l'AG et à une session de l'association culturelle européenne Culture Action Europe à Bruxelles. Alex Meszmer a été réélu au Comité de Culture Action Europe et représente les intérêts des artistes au sein d'un organe européen qui est en contact direct avec les décideurs de la politique européenne.

A la fin de novembre 2012, Internationale Gesellschaft der Bildenden Künste IGBK a organisé un atelier avec soirée parlementaire à Kehl (D) près de Strasbourg. Natalia Schmuki et Alex Meszmer ont participé à la session « Are Artists Rich? » avec des représentants des associations européennes d'artistes, les groupes d'action « Haben und Brauchen » de Berlin et la

« Precarious Workers Brigade » de Londres. Les résultats de la journée ont été discutés le soir avec les parlementaires UE.

En 2012, 817 cartes AIAP/IAA ont été établies pour les membres de visarte, 33 pour des artistes qui ne sont pas membres de visarte.

III PRESTATIONS DE SERVICE

1. Institutions sociales

1.1 Fondation caisse d'indemnité journalière pour les artistes visuels suisses

La caisse d'indemnité journalière, selon des extrapolations non définitives, présente les valeurs suivantes pour 2012 : prestations d'indemnités journalières de CHF 133 000 ce qui équivaut à une augmentation par rapport à 2011.

1.2 Fonds de soutien pour les artistes visuels suisses

Le fonds de soutien a accepté (jusqu'ici) définitivement six demandes portant sur une somme de CHF 12 060. Les recettes du fonds de soutien des redevances obligatoires versées par les cantons, les villes, les associations des beaux-arts et les artistes ne présentent pas de fortes variations par rapport à 2011.

1.3 Caisses de pensions

Depuis 2009, les artistes indépendants qui sont membres actifs de visarte peuvent assurer leur revenus chez l'une des deux caisses de pensions avec lesquelles visarte.suisse a conclu une convention. Le réseau prévoyance culture permet aux bailleurs de fonds, comme p. ex. la Confédération, les cantons et les communes ou les fondations de se faire conseiller en matière de « cotisations de l'employeur » (cf. aussi IV 1.).

1.4 Assurances

visarte.suisse a conclu des contrats-cadres d'assurance d'atelier et de transport avec Axa Art, de compléments d'assurance maladie, ainsi que d'assurance d'indemnité journalière maladie avec CSS en complément de la caisse d'indemnité journalière. Les membres peuvent donc profiter d'assurances à un tarif préférentiel.

1.5 Conseil juridique

En 2012, visarte.suisse a travaillé avec ses conseillers juridiques, le bureau Beutler, Künzi, Stutz de Berne et Christine Weisskopf à Zurich. Au total, les avocats ou le poste administratif ont conseillé 26 personnes sur des questions juridiques. Il s'agissait de cas de droit d'auteur, de problèmes avec les galeries, de réclamations, de problèmes de contrat Art et bâtiment et de cas d'assurance. Les problèmes d'impôts, d'activité indépendante et les questions douanières se posent de plus en plus. Pour la Suisse romande, Maître Jean-Claude Morisod de Fribourg a assuré le conseil. Sur le site Internet, les questions générales sur l'art sont traitées à la rubrique « Foire aux questions sur l'art » (accessibles au public) et dans plusieurs notices (domaine réservé aux membres).

1.6 Conseil fiscal

Au cours de ces dernières années, de plus en plus de membres nous ont posé des questions fiscales. C'est pourquoi la première session sur « L'art de la déclaration d'impôt » s'est tenue le 17 mars 2012. Elle a suscité un vif intérêt. Au début de 2012, les membres ont pu bénéficier pour la première fois, en raison d'une décision du CC, d'un conseil fiscal gratuit de deux heures au lieu d'un conseil juridique. 5 membres ont déjà fait usage de cette offre en 2012.

2. Maisons d'atelier/séjours de création

2.1 Fondation Samuel Buffat, Genève

La Fondation Buffat, propriété de Visarte, a été fondée en 1988. Son but est d'utiliser la maison laissée en 1985 par le sculpteur Samuel Buffat à son décès, comme lieu de rendez-vous, de séjour d'études, d'échanges et d'atelier pour peintres, sculpteurs, architectes et créateurs en arts visuels ainsi que comme local d'exposition. La maison offre un logement à cinq étudiants, en règle générale de l'HEAD (Haute Ecole d'art et de design Genève). Ils sont responsables de l'entretien de la maison. En 2011 le Conseil de Fondation a lancé le projet « Avenir de la Fondation » dont le but est de construire un nouveau bâtiment sur le bien-fonds, financé par la vente d'appartements en PPE, destiné à augmenter l'offre de logements et d'ateliers bon marché pour les artistes à Genève.

Le Conseil de Fondation dirigé par Joel Chervaz, architecte de Fully, s'est réuni deux fois en 2012 afin de discuter et d'approuver les comptes et le rapport

d'activités 2011, ainsi que le budget 2012. Il a également procédé à la sélection des étudiants et réglé les décomptes y relatifs.

Lors de la séance de décembre 2012, Monsieur Sergio Magnoni, membre du Comité Central de Visarte, a été élu Président de la Fondation en remplacement de Monsieur Joel Chervaz, démissionnaire.

Lors de cette séance, tenue au bureau du notaire Fontanet et entièrement consacrée à l'examen de l'état d'avancement du projet « Avenir de la Fondation », le Conseil a pris connaissance des démarches en cours avec la Ville et le Canton de Genève pour l'obtention de l'autorisation de construire.

Au cours de la séance, il a été décidé d'établir une convention fixant les prestations de chacune des trois parties : Fondation, promoteur et bureau d'architecte durant la phase d'étude et jusqu'à l'obtention du permis de construire. La phase de réalisation fera elle l'objet d'un nouveau contrat.

2.2 Fondation Eduard Bick, Tessin

La Fondation possède trois maisons (atelier-appartement Bick et maison du fondateur Eduard Bick) à S. Abbondio au lac Majeur ainsi que la « Casa Maria » à Costa Intragna. La situation financière dramatique dure malheureusement, et les réparations à la Casa Bick n'ont pas encore pu se faire. Le taux d'utilisation des maisons en 2012 a été meilleur que l'année précédente, mais des mesures draconiennes s'imposent pourtant. Il est toujours question de vendre une partie du grand terrain à bâtir de S. Abbondio, vente qui produirait de quoi financer l'assainissement de la fondation. Le président du Conseil de fondation est Guido Magnaguagno, président de visarte.zürich, depuis novembre 2011.

2.3 Fondation Sciaredo, Tessin

Conformément à la volonté testamentaire de Georgette Klein, la maison construite en 1932 par l'artiste zurichoise à Barbengo est louée à des créateurs de culture de toutes formes d'expression pour plusieurs semaines ou mois. Ce témoin précoce de la construction moderne se trouve en dehors du village dans un paysage de parc. Urs Dickerhof représente visarte.suisse au Conseil de fondation.

2.4 Atelier à la Cité Internationale des Arts, Paris

L'Atelier de la Cité Internationale des Arts de visarte.suisse à Paris a été attribué aux créateurs suivants en 2012 pour un semestre chacun : Anna Katharina

Scheidegger et Matthias Rüegg. Les deux bourses de Paris de CHF 5000.– chacune sont financées par le versement de la Fondation Symphasis (anc. Fondation artistique de l'économie suisse).

3. Publications /site Internet

3.1 Art suisse

Le numéro intermédiaire d'Art suisse 2012 était consacré aux questions liées à la mobilité des artistes. Une partie « Services » avec des adresses, des conseils et astuces offre une bonne base de départ pour des recherches. Andrea Glauser évoque les voyages d'artistes d'un point de vue historique, Jörg Scheller interroge le sens des grandes expositions telles que les biennales. Christiane Rekade écrit sur les commissaires d'exposition en voyage et Georges Waser sur les voyages des œuvres d'art. Judith Staines jette un regard européen sur la Suisse et Andreas Gross réfléchit au rapport de la Suisse à l'Europe. Les travaux d'Anne Lorenz, de Tanja Ostojic, de Jean Daniel Berclaz et de Christof Rütimann illustrent la question d'un point de vue artistique. Les expériences des artistes en matière de douanes et de voyages rendent compte des difficultés quotidiennes.

3.2 Info-Bulletin

Comme le poste administratif a épuisé ses ressources de travail en 2012 avec les négociations pour le contrat de prestations avec l'OFC, les nouvelles cartes AIAP et les discussions sur la structure de visarte, un seul Info-Bulletin a pu paraître, qui correspond pour l'essentiel à la partie « Services » d'Art suisse – complété par des comptes-rendus de séjours d'atelier à Paris et du Lexique en ligne Sikart. La carte annonçant la parution électronique de l'Info-Bulletin, téléchargeable dans le domaine réservé aux membres du site Internet, a été dessinée par l'artiste Zimoun.

3.3 Lettre annuelle du président

Tous les membres ont reçu avant Noël une lettre du président central qui résumait les principaux événements et nouveautés de politique culturelle ainsi que les principales prestations de service de l'année.

3.4 Website www.visarte.ch

Un nouveau forum a été installé dans le domaine réservé aux membres du site Internet, où les groupes régionaux, les membres actifs ou les newcomers

peuvent participer aux discussions et déposer des suggestions. En 2012, il a été question d'une réforme structurelle de visarte.

3.5 Newsletter électronique

En 2012, dix newsletters électroniques ont été expédiées.

3.6 Médias sociaux (Facebook)

Depuis 2011, visarte a accru sa présence dans les médias sociaux en privilégiant le contact et l'échange avec des artistes. La page [facebook.com/visarte.suisse](https://www.facebook.com/visarte.suisse) transmet immédiatement et directement des requêtes, les annonces et les discussions à des amateurs de culture. Elle est animée par Heinrich Gartentor, Eva-Maria Würth, Alex Meszmer et Sara Izzo. Les 42 contributions ont été lues par 6334 personnes.

IV COLLABORATIONS

1. Suisseculture et Suisseculture Sociale

Suisseculture a mis l'accent de ses activités sur les questions de droits d'auteur sur Internet et sur la piraterie Internet (cf. IV 3.)

Suisseculture Sociale continue à s'occuper de la mise en œuvre de l'art. 9 de la LEC – sécurité sociale pour les créateurs de culture. Regine Helbling siège désormais à la commission d'adjudication qui examine les demandes de soutien.

2. ProLitteris

Regine Helbling est membre du Comité de ProLitteris. Elle a participé à trois réunions et à une session à huis-clos du Comité de ProLitteris ainsi qu'à l'Assemblée générale de septembre à Davos.

La question du droit de suite a été reprise en 2012 sous la direction de visarte dans le cadre d'un groupe de travail accompagné par une lobbyiste en quatre réunions (cf. II 6.4). Les artistes visuels concernés sont toujours invités à militer avec insistance pour une modification de loi qui leur permette de recevoir des indemnités lors de ventes de leurs œuvres par le commerce de l'art. Les membres de ProLitteris peuvent toujours – parallèlement aux droits de reproduction « classiques » – régler les licences d'utilisation de leurs œuvres sur Internet par l'intermédiaire de la société de gestion.

3. Groupe de travail droit d'auteur AGUR et groupe de suivi

Suisseculture a été chargée de déléguer six représentants des auteurs au groupe de travail droit d'auteur (AGUR) formé par la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. Regine Helbling, membre du Comité de Suisseculture et Urs Dickerhof, artiste visuel et auteur, sont membres du groupe de suivi qui prépare les réunions de l'AGUR et participent à celles-ci lorsque la question traitée les concerne.

4. Collectif Art visuel

Cf. II 6.3

V PROJETS

1. KiS (Kunst im Sozialkontext) – Prix de la médiation artistique en Suisse

Le troisième Prix de la médiation artistique en Suisse a été attribué en 2012. Le jury était formé des artistes Isabelle Krieg et Verena Welten (une des initiatrices du prix), des historiens de l'art et commissaires d'exposition Susann Wintsch et Markus Stegmann ainsi que du Conseiller aux Etats Werner Luginbühl (PDB). Le prix doté de CHF 10 000 a été remis à Meris Schüpbach (membre active de visarte) pour le projet kidswest, à la Kunsthalle de Berne.

2. Manifestations

2.1 Journée des impôts

Le 17 mars 2012, la journée d'information et atelier « L'art de la déclaration d'impôt » a eu lieu à l'école F+F Schule für Kunst und Mediendesign de Zurich. La réalisation et l'animation compétente de Philippe Sablonier ont assuré le succès de la manifestation, qui a permis de transmettre des connaissances approfondies sur le sujet grâce à la collaboration motivée de conseillers fiscaux chevronnés et de répondre à de nombreuses questions professionnelles. Un grand merci à l'école F+F pour son généreux soutien de cet événement.

VI RÉSUMÉ ET PERSPECTIVE 2013

1. Résumé

Les activités de visarte.suisse ont eu plusieurs dominantes en 2012 :

Les groupes régionaux ont souhaité une réforme des structures de visarte, car leur fonctionnement est très variable d'un groupe à l'autre. En effet, les grands groupes se sentent souvent court-circuités. En deux conférences, la question a fait l'objet d'une discussion animée; le résultat était qu'il n'y a pas lieu d'opérer de modification structurelle profonde, mais de fournir davantage de soutien administratif de visarte.suisse aux groupes.

Centre Art et bâtiment : le dicastère a été repourvu par l'élection de Christoph Doswald à l'AD du 2 juin.

Le concept a été remanié, la programmation de la nouvelle banque de données Art et bâtiment et l'adjudication du Prix Visarte ont été lancées.

Politique culturelle : les travaux se sont concentrés sur la convention sur les prestations avec l'OFC, qui détermine le financement de visarte pour les trois prochaines années et partant, l'avenir de l'association. visarte est représentée au groupe de suivi du groupe de travail Droit d'auteur (AGUR) formé par la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et siège à certaines réunions de l'AGUR.

visarte a déjà entamé, dans le cadre du Collectif Art visuel, les entretiens en vue du message sur la culture 2016–2019.

Les membres actifs de visarte ont reçu la nouvelle carte de membre, combinée avec la carte AIAP au format carte de crédit.

Art suisse : les questions de voyages, de séjours en atelier et de douane n'en finissent pas de préoccuper les artistes. C'est donc le thème 2012 de la revue qui contient divers articles thématiques, rapports d'expérience et une partie Services avec des conseils pratiques et des adresses.

2. Perspective 2013

2.1 Sécurité sociale et prestations de service

Grâce au module de formation « sécurité sociale », enseigné depuis février 2012 aux écoles supérieures, les étudiants se familiarisent avec diverses options de l'organisation du travail et avec les solutions de prévoyance-invalidité et vieillesse.

Le conseil juridique est renforcé et complété par l'offre de prestations de conseil fiscal.

Des manifestations sur la sécurité sociale sont organisées en coopération avec les groupes régionaux visarte de langue française et italienne, notamment sur la prévoyance-vieillesse, l'assurance invalidité et la nouvelle ordonnance sur l'AVS, afin de faire connaître les nouvelles options.

2.2 Module de formation sécurité sociale

Le module sur la sécurité sociale est proposé en 2013 comme partie intégrante du programme de formation des écoles qui ont participé jusqu'ici.

Le projet de développer le module en français n'a pas encore pu se poursuivre.

Le 9 mars 2013, la manifestation « L'art de la déclaration d'impôt » a eu lieu pour la deuxième fois à la F+F Schule für Kunst und Mediendesign de Zurich.

2.3 Centre Art et bâtiment

2013 verra l'implémentation de la future banque de données prévue pour les projets Art et bâtiment et Art dans les espaces publics. Ce projet est étroitement lié à la création du PRIX VISARTE, un label de qualité pour les projets d'excellence. Le PRIX VISARTE sera probablement décerné pour la première fois en automne 2013 ; il est prévu d'exécuter régulièrement la procédure, afin de constituer une banque de données aussi complète que possible pour le centre de compétences Art et bâtiment/Art dans les espaces publics. Le point fort de l'archive est la production la plus actuelle. Dans un avenir proche, la banque de données accueillera aussi progressivement des projets historiques. Un poste à 20 % sera créé pour la gestion de la banque de données et pour l'encadrement administratif du PRIX VISARTE.

2.4 KiS (Kunst Im Sozialkontext) – Prix de la médiation artistique en Suisse

Le Prix de la médiation artistique sera attribué pour la quatrième fois en septembre 2013. Les candidats peuvent adresser leur dossier au poste administratif jusqu'à la mi-août. Ce sera la dernière fois que la Fondation anonyme finance ce prix. Pour 2015, il faudra trouver un nouveau financement.

2.5 Propagande d'adhésion

En vue du recrutement de nouveaux membres, quelques mesures ont été décidées au cours des deux dernières années. Depuis l'introduction de la nouvelle catégorie de membre newcomer, il est plus facile de contacter les étudiants des hautes écoles d'art et de

les informer. Des présentations de visarte auront également lieu dans les écoles. Sur proposition du CC et après décision de la Commission d'admission selon laquelle les créateurs ayant trois années ou plus d'ISEA* peuvent s'affilier par procédure simplifiée, c'est-à-dire sans dossier de candidature chez la Commission d'admission, on pourra contacter les artistes concernés. La plate-forme de mises au concours aménagée multiplie les visites de créateurs sur le site de visarte. On attend aussi une augmentation du nombre de membres du lancement du PRIX VISARTE.

2.6 Politique culturelle

Les entretiens avec Pro Helvetia sur la future politique d'encouragement ne font que commencer. Il est déjà question du message sur la culture 2016–2019. Le Comité central et la direction administrative devront encore consacrer beaucoup de temps et de travail au traitement de négociations et au lobbying de politique culturelle.

2.7 KUOR

Après l'entrée en vigueur de la loi sur l'encouragement de la culture et selon le message sur la culture 2012–2015, les organisations culturelles (KUOR) ne sont plus subventionnées sur la base de demandes annuelles par l'Office fédéral de la culture (OFC). Désormais, ce sont des conventions de prestations quadriennales qui sont négociées et conclues. Les prestations doivent désormais être fournies de façon vérifiable.